



**MG International S.A.**

**Rapport de gestion du Conseil d'Administration à  
l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle 2012**

## I. Rapport d'activité 2011 – Faits marquants, progrès réalisés et difficultés rencontrées

MG International regroupe plusieurs branches d'activité au sein du marché des équipements de piscine.

**La branche piscine privée** est exploitée depuis le siège, situé à La Ciotat, et propose sur le territoire français aux revendeurs et aux fabricants de matériel de piscine :

- des solutions de nettoyage des piscines avec les gammes de robots électriques de marque Dolphin
- des systèmes de sécurité des piscines avec les couvertures automatiques Aqualife, et les alarmes de piscines de marques Aqualarm et Aquasensor.

La branche piscine privée opère sous la marque commerciale et l'enseigne de Maytronics France.

Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France, par des ventes B to B aux magasins et constructeurs de piscines. Les alarmes de piscine sont également commercialisées aux Etats-Unis, par l'intermédiaire de la société sœur Maytronics USA.

**La branche piscine publique** exploite une technologie de prévention des noyades dans les piscines publiques par video-surveillance assistée par ordinateur.

Cette branche est basée à l'établissement secondaire sis à Boulogne Billancourt où sont réalisées les études d'implantation des nouveaux systèmes, tandis que les activités de maintenance et de support sur les bassins en services sont réparties entre les équipes françaises et américaines avec la filiale Poseidon Technologies Inc, basée à Atlanta aux Etats-Unis.

La branche piscine publique exploite les marques Poséidon et Avant Guard.

Le chiffre d'affaires est réalisé à part égales entre France et export essentiellement auprès des municipalités et collectivités publiques mais également auprès d'opérateurs privés qui exploitent des piscines collectives.

L'activité de Poséidon aux Etats-Unis à travers la filiale PTI (50 bassins en exploitation) n'est pas incluse dans les états financiers de MG International.

Le contrôle de MG International est exercé par Maytronics Ltd, société de droit israélien fondée en 1983, qui est le créateur et le leader mondial des robots électriques de nettoyage de piscine, avec la marque Dolphin.

Maytronics a augmenté sa participation dans MG International en plusieurs étapes depuis 2008, et notamment lors d'une augmentation de capital réalisée le 30 juin 2011. Au 31 décembre 2011, Maytronics détient 58,12% du capital et 68,99% des droits de vote.

Pour la branche piscine privée, de nombreuses synergies ont été mises en place avec la maison mère Maytronics Ltd.

MG International – Maytronics France est désormais concentrée sur le marketing et la vente des équipements de piscine (robots de piscine, couvertures de piscine et alarmes), et ne conserve en France que la production des couvertures de piscines, qui sont réalisées sur mesure pour chacun des bassins à équiper.

## Activité 2011 par Business unit

### Branche Piscine Privée

#### Robots nettoyeurs de piscine

##### *Stratégie commerciale et pénétration du marché français*

Grâce aux volumes de vente assurés par sa position de leader mondial des robots nettoyeurs de piscine, le groupe Maytronics a pu sur les cinq dernières années mettre en place une stratégie de développement qui différencie très fortement les offres en fonction des canaux de distribution.

Ainsi le groupe a assuré le développement et la mise sur le marché de cinq gammes différentes de robots de piscine, sur quatre plateformes technologiques différentes (chassis, motorisation, fonctions de filtration, algorithmes de déplacement). Cette stratégie unique permet à Maytronics France de mettre en place des politiques de distribution adaptées aux exigences des principaux marchés :

- Les gammes professionnelles approvisionnent les réseaux de magasin sous enseigne et les pisciniers indépendants
- Les groupes de distribution spécialisés piscine peuvent, selon leurs volumes d'achats, soit accéder à des gammes plus agressives en prix, soit obtenir des fabrications spéciales sous marques propres, qui leur permettent de se différencier
- Une gamme de produit est spécialement adaptée à la distribution par les revendeurs internet
- Pour le segment des grandes surfaces de bricolage, Maytronics s'appuie sur des distributeurs spécialisés, qui peuvent assurer la formation des points de vente et la logistique



*Illustration : Les segments de marchés disposent chacun de trois ou quatre modèles Dolphin (robots de fond, robots 2 moteurs fonds et parois, robots 3 moteurs 'dynamiques')*

La mise en place de cette stratégie s'est accompagnée d'un important plan de recrutement dans les fonctions commerciales, avec l'ajout de responsables commerciaux sur les secteurs du Nord-Est, de Nice, de Montpellier et le renforcement des équipes ventes et marketing composées de 15 permanents et renforcées en saison au siège d'une équipe de marketing direct (télévente et prise de rendez-vous) et sur le terrain de promoteurs des ventes. Les fonctions commerciales représentent ainsi 60% de la masse salariale.

## *La transformation de MG International, en tant que premier distributeur français des robots Dolphin*

L'année a débuté par la signature de plusieurs accords significatifs avec des 'grands comptes', soit fabricants de piscine soit enseignes spécialisées dans la distribution de matériels de piscine.

L'année 2011 a par ailleurs été l'occasion d'un important changement dans la distribution des robots en Europe. En effet la société Astral, leader européen de la distribution de matériel de piscine, qui était le premier client de Maytronics Israël et proposait à son catalogue uniquement les robots Dolphin, a annoncé l'acquisition de la société Aquatron, concurrent direct de Maytronics et second fabricant mondial.

Dès lors des actions énergiques ont été entreprises pour pallier à la perte de ce réseau. MG International a ainsi bénéficié d'un important soutien de la part du groupe afin de développer une politique marketing forte, notamment à travers la distribution de matériels de présentation sur les lieux de vente.

L'effort marketing s'est également orienté en fin d'exercice vers la participation de façon plus intensive aux différents salons d'enseigne et aux conventions qui sont mises en place par les principaux réseaux du secteur de la piscine dans l'objectif de capitaliser dans chaque réseau sur la bonne réputation acquise lors de la première année de collaboration et ainsi accroître la distribution numérique en 2012.

Cette stratégie s'inscrit dans la politique de développement de Maytronics qui, au travers de ses filiales MG International (à 58%) en France, Maytronics USA (100%) et Maytronics Australia (90%), accroît ses ressources et développe en interne un puissant département marketing et ventes, au-delà des capacités existantes d'innovation et d'excellence industrielle.

En France, comme aux Etats Unis, ces actions ont permis sur l'année 2011 d'augmenter la part de marché des robots Dolphin, grâce notamment au succès de l'implantation de la gamme Dolphin Supreme auprès des magasins, qui propose plusieurs caractéristiques exclusives de Maytronics. Le robot dispose de cartouches de filtration amovibles et accessibles par le haut du robot, qui retiennent les détritus et permettent le rinçage rapide par l'utilisateur. Ces caractéristiques sont combinées avec le raccord tournant, anti-emmèlement de câble et la brosse active supplémentaire. Le produit est plébiscité par les utilisateurs et les professionnels pour son rapport prix / efficacité.



En 2011, Maytronics France a organisé la montée en charge à La Ciotat d'une unité de Service Après Vente pour les robots Dolphin, qui combine ses ressources avec le SAV des alarmes de piscine. Ce département SAV, spécialisé sur une gamme courte de produits, est capable d'offrir en pleine saison un délai de réparation garanti sous 48 heures hors temps de transport.

Des investissements marketing ont été initiés, et seront poursuivis en 2012, pour accroître la notoriété de ce centre SAV, dénommé 'Dolphin Service Minute' et pour offrir un service de support pour l'ensemble des robots de marque Dolphin actuellement en usage. Les robots de piscine ont en effet une durée de vie d'environ 10 ans, avec le plus souvent une ou deux révisions majeures au-delà de la période de garantie.

La stratégie commerciale, la qualité des produits proposés durant l'année 2011, et l'efficacité démontrée du service après-vente ont permis de conquérir et de fidéliser de nombreux comptes de professionnels de la piscine, et la campagne de 'pré-saison' qui a été menée de septembre 2011 à janvier 2012 a d'ores et déjà permis d'enregistrer un carnet de commande de robots de piscine pour la saison à venir pour un montant supérieur au chiffre d'affaires 2011.

Les robots de piscine sont dorénavant le premier poste de chiffre d'affaires de la société, et MG International réalise sur ce volume d'affaires une marge de négoce, dans les mêmes conditions que les distributeurs externes au groupe.

## **Couvertures automatiques de Piscine**

Les couvertures de piscines Aqualife ont pleinement bénéficié du double effet du renforcement des équipes commerciales et marketing et de l'arrivée à maturité de plusieurs projets importants d'innovation, tels le moteur

à eau. Ainsi la notoriété d'Aqualife s'est trouvée fortement renforcée sur le marché de la couverture de piscine, le chiffre d'affaires de la business unit ayant quasiment doublé en 2011.

La vente de couvertures automatiques de piscine nécessite une forte implication technique auprès du client professionnel.

Avec une équipe de 10 commerciaux terrain et grands comptes, Maytronics dispose désormais d'une équipe capable d'apporter un accompagnement d'ensemble du revendeur, en avant-vente, en conseils à l'installation, et en support après vente sur l'ensemble du territoire.

En 2011, Maytronics France a en outre achevé le développement du moteur à eau pour couverture de piscine et le plan de promotion de ce nouveau concept a été décliné depuis Octobre 2011 dans les principaux événements et médias spécialisés du secteur de la piscine.



*Simple, fiable et écologique, la couverture automatique Aqualife « Hydro inside » fonctionne à l'eau sans aucun branchement électrique. Un simple tuyau d'eau relie le moteur au réseau domestique. L'énergie fournie par l'eau sous pression procure au moteur la puissance nécessaire pour faire fonctionner l'enrouleur de la couverture. Le moteur réalisé en matériaux composites élimine les risques de corrosion et de panne électrique. L'environnement est respecté et l'eau utilisée pour actionner le moteur retourne à la piscine et participe à l'appoint d'eau hebdomadaire.*

Cette étape du lancement des couvertures « Hydro inside » est déterminante car elle a construit pour la gamme Aqualife de couvertures de piscine une image de leader en innovation, qui entre en cohérence avec la position existante de la société sur l'ensemble des autres produits commercialisés (robots nettoyeurs de piscine et alarmes).

Le succès déjà obtenu lors du salon de la piscine de Lyon 2010 avec le prix de l'innovation, s'est confirmé lors de la foire de Barcelone 2011, notamment avec l'intérêt de nombreux acteurs européens pour porter cette solution au delà du marché français.

The image displays a variety of promotional materials for the Maytronics Hydro Inside product line:

- Roll-Up Hydro**: A vertical banner featuring the Aqualife logo and the text "Maytronics invente le moteur à eau pour couverture de piscine immergée et hors-sol". It also shows a cross-section of the motor and the text "Moteur HYDRO™inside SIMPLE | FIABLE | ÉCOLOGIQUE".
- Guide revendeur 2012**: A booklet titled "Guide revendeur 2012" with the subtitle "Conseils et informations indispensables pour revendeurs". It includes a photograph of a pool with a white cover.
- Brochure Hydro teasing 3 volets**: A three-panel brochure titled "HYDRO™inside" with a central image of the motor.
- Brochure Hydro 4 pages**: A four-page brochure titled "Maytronics invente le moteur à eau pour couverture de piscine" with a photograph of a pool.
- Annonce presse**: A press release featuring the same "HYDRO™inside" branding and a photograph of a pool.

*Campagne de Presse et Matériel Marketing  
« MAYTRONICS INVENTE LE MOTEUR A EAU pour couvertures de piscine »*

Au delà des avantages proposés aux utilisateurs d'écologie et de fiabilité du produit, l'investissement réalisé dans les outillages de production de la gamme Hydro inside permet de changer radicalement la structure de coût du produit final.

Cette innovation majeure qui complètera la gamme des couvertures proposées par Aqualife, devrait permettre d'atteindre le 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> rang des fabricants de couvertures automatiques de piscine en France.

### Alarmes de Piscine

Le contexte législatif et réglementaire s'est stabilisé pour les alarmes de piscines. Ainsi l'activité est soumise, en complément de la loi du 3 janvier 2004 relative à la sécurité des piscines privées et de ses décrets d'application, au décret du 18 juillet 2009 qui stipule que seules les alarmes répondant aux exigences de qualité les plus hautes, et contrôlées par un laboratoire indépendant, peuvent être fabriquées ou commercialisées à compter de la saison 2010, alors que la norme était jusqu'alors d'application facultative. Concomitamment, la dernière révision de la norme AFNOR relative aux alarmes par immersion, dans sa version NF P 90 307-1 d'avril 2009, a fortement rehaussé le niveau d'exigence, notamment en ce qui concerne les temps de réactivation des alarmes.

Ces dispositions ont conforté la position des alarmes de piscine dans la panoplie des solutions de sécurité des piscines privées enterrées, en tant que dispositif fiable, autonome, simple à installer et financièrement les plus accessibles. L'enquête « Noyades 2009 » de l'INVS (Institut National de Veille Sanitaire), ainsi que les bons résultats de la saison 2010 en termes de sécurité piscine, confirment que les alarmes de piscine (qui équipent 400 000 bassins en France) contribuent positivement à ces résultats.

Les alarmes de piscines avaient connu un début de saison record en 2011, car au vu des croissances en volume de 30% et 25% les deux années précédentes, les professionnels de la distribution piscine avaient anticipé la poursuite de cette tendance.

Néanmoins le déroulement de la saison 2011 a été tout à fait atypique dans le secteur des équipements de piscine. Une météo très favorable depuis le mois de mars a généré une très forte demande dans les magasins de piscine, et l'ensemble de la profession a fortement majoré les approvisionnements. La situation s'est retournée aux premières semaines de juin, avec une forte baisse de fréquentation dans les magasins, qui s'est poursuivie aux premières semaines de juillet. Ainsi l'estimation de la Fédération Professionnelle de la Piscine a été revue à la baisse au second semestre, et révèle une croissance globale du marché de la piscine pour l'année 2011 limitée à 8%.

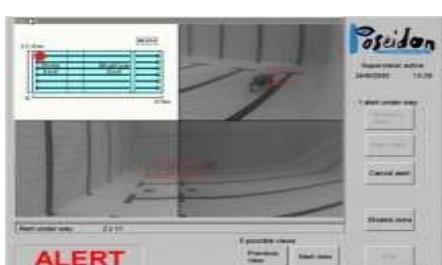
Maytronics France s'est finalement inscrit dans cette tendance de marché avec une croissance des ventes des alarmes de piscine de 8,5% en volume et 11,5% en valeur.

L'impact de cette baisse de volume en fin de saison sur le résultat net est de l'ordre de 300k€ en deçà des prévisions.

Les ventes aux professionnels ont été soutenues par la déclinaison sur les alarmes de piscine de la stratégie de différenciation par canal de distribution.

Deux nouvelles gammes d'alarmes de piscine ont été commercialisées durant la saison 2011, avec une gamme à destination de la grande distribution et une gamme 'Premium Pro' réservée aux boutiques de piscine. Maytronics France a ainsi pu observer une reprise des ventes d'alarmes par les pisciniers, en sus du segment internet et du segment des grandes surfaces spécialisées piscine.

### Branche Piscine Publique



Poséidon est incontestablement devenu la référence mondiale en matière de prévention des noyades en piscine publique. A fin 2011, ce sont 197 piscines publiques en France, Belgique, Suisse, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Suède, Norvège, Etats-Unis, Japon et Australie qui sont équipées d'un système de surveillance assistée par ordinateur Poséidon.

Bien qu'en légère diminution consécutivement à la baisse des budgets d'investissement et de fonctionnement des collectivités locales qui représentent plus de 90% de la clientèle de Poséidon, l'activité générée par la business unit reste profitable grâce à un business model original permettant d'assurer une récurrence des revenus.

L'ensemble de la branche piscine publique (US inclus) a ainsi généré un chiffre d'affaires de 3 M€ en 2011.



A fin 2011, le carnet de commande atteint néanmoins un niveau record proche de 3 M€ (hors filiale US) bénéficiant notamment des efforts commerciaux et marketing entrepris ces dernières années en particulier sur les nouveaux marchés adressés (Europe du Nord). Des représentations commerciales existent aujourd'hui de manière permanente en Allemagne et Scandinavie.

De manière à conserver son avance technologique et dans le but de toujours permettre une exploitation des bassins avec un niveau de sécurité optimal, la division consacre environ 15% de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement.

Les technologies de vision par ordinateur mises au point par Poséidon sont uniques, brevetées et bénéficient d'une reconnaissance mondiale. A titre d'exemple, le professeur Andrew Blake du département R&D de Microsoft à Cambridge a mentionné les technologies de Poséidon, lors de la conférence Wired 2011 à Londres, comme un exemple de réussite aussi bien sur le plan hard et software que commercial.

Sur le plan technologique, 2011 est marqué par l'achèvement d'un nouveau logiciel de détection qui doit permettre d'accroître le volume d'activité en adressant de nouveaux segments de marché et en offrant une gamme de réponses techniques et budgétaires élargie.

Ce nouveau logiciel « plug & play » aura également un impact positif sur la rentabilité, puisqu'il permet de s'affranchir de la phase de paramétrage manuel.

Les efforts de développement à l'export se poursuivent avec deux objectifs prioritaires pour 2012 : les Etats-Unis et l'Australie.

## II. Evénements postérieurs à la clôture

### Cessation du financement de la filiale Adamant Technologies SA

Le Conseil d'Administration de Maytronics Ltd a décidé lors de sa réunion du 11 mars 2012 de stopper le financement de la filiale Adamant Technologies SA que Maytronics Ltd assurait depuis le premier semestre 2009, date de prise de contrôle du groupe MG International par Maytronics Ltd.

Cette décision soudaine et inattendue fait suite à l'apparition de problèmes technologiques majeurs remettant en cause le plan de développement de la société.

Aucun autre actionnaire présent au tour de table n'ayant manifesté l'intention de se substituer à Maytronics Ltd pour financer l'activité d'Adamant Technologie SA et aucun repreneur n'ayant été identifié à ce jour, il est fortement probable que la filiale doive cesser ses activités.

Cette décision a été prise en compte dans les états financiers clos au 31 décembre 2011. Elle a pour principale conséquence la dépréciation des titres de participation d'Adamant SA détenues par MG International et jusqu'à présent évalués à leur coût d'acquisition, soit 7,9 M€.

S'agissant de titres de participation, cette dépréciation est comptabilisée en résultat financier dans les comptes individuels de MG International.

## **Offre d'achat sur Maytronics Ltd**

En date du 19 février 2012, la société de droit israélien Maytronics Ltd a fait connaître au marché la décision de son actionnaire majoritaire, le Kibbutz Yzre'el, de ne pas donner suite à une offre de rachat émanant de la société américaine Hayward dans le but d'acquérir une position majoritaire dans le capital de Maytronics Ltd, et qui était présentée sur une base de valorisation de la société 345 millions NIS (70 M€ au cours du 20 mars 2012), soit une prime de 27% sur le cours de Bourse de Maytronics Ltd à la date d'offre.

## **Départ annoncé de M.Offer Shachar**

Lors du Conseil d'Administration du 20 mars 2012, Monsieur Offer Shachar a fait part aux administrateurs de son souhait de quitter le groupe constitué par Maytronics Ltd et ses filiales.

Il démissionnera ainsi de ses fonctions de Président Directeur Général de MG International au plus tard le 31 mai 2012.

Le Conseil d'Administration a pris acte de cette décision et a décidé de se réunir à nouveau dans un délai rapide afin de procéder à la nomination d'un nouveau Président et d'un nouveau Directeur Général.

## **III. Résultats financiers de la S.A. MG International au 31 décembre 2011**

La SA MG International affiche un chiffre d'affaires de 12.389 k€ pour l'exercice 2011 contre 8.032 k€ en 2010 soit une augmentation de 54%.

Cette augmentation résulte essentiellement de la vente de robots de piscine Dolphin sur le marché domestique dont la commercialisation a réellement débuté en 2010 et d'une augmentation de près de 100% du chiffre d'affaires généré par la vente des couvertures de piscine Aqualife fabriquées dans l'usine de La Ciotat.

Le changement significatif de la structure du chiffre d'affaires par activité consécutif à la part croissante prise par les activités robots et couvertures a un effet important sur le niveau de marge brute de la société.

En effet, la marge générée par l'activité robot correspond à une marge de distribution et conduit donc à une érosion du taux de marge global de la société.

Les consommations de l'exercice s'élèvent ainsi à 6.540 k€ en augmentation de 70% pour un taux de marge brute de 47% contre 52% en 2010.

L'augmentation importante du niveau d'activité a permis une meilleure absorption des coûts fixes. En effet, bien qu'en augmentation de 16% en 2011, les charges de personnel ne représentent plus que 25% du chiffre d'affaires 2011 contre 33% en 2010. Les autres achats et charges externes 26% en 2011 contre 39% en 2010.

Les dotations d'exploitation nettes des reprises s'élèvent à -616 k€ en 2011 incluant notamment des reprises de provisions sur des créances clients douteuses pour 893 k€ relatives aux exercices 2007 à 2009, comptabilisées en perte au cours de l'exercice en autres charges.

Les autres produits et charges d'exploitation s'élèvent à -924 k€ contre un produit de 89 k€ en 2010 et incluent le passage en perte de vieilles créances douteuses (cf. ci-dessus).

Le résultat d'exploitation ressort en perte de 925 k€ contre une perte de 1.131 k€ en 2010.

Le résultat financier de l'exercice 2011 est une perte de 8.065 k€ provenant essentiellement :

- De la dépréciation des titres de participation de la filiale suisse Adamant Technologies SA à hauteur de 7.918 k€ (cf. II)
- Des charges d'intérêts à hauteur de 207 k€ liés à la dette envers Maytronics Ltd composée d'un emprunt long terme d'un montant de 3.958 k€ et d'avances de trésorerie

Le résultat exceptionnel s'élève à -984 k€ et résulte principalement de la dépréciation du mali de fusion générée en 2006 consécutivement à la fusion absorption par voie de TUP de la société Vision IQ qui portait l'activité

Poséidon.

Cette dépréciation a été constatée après calculs de vérification de la valeur recouvrable de l'incorporel sur la base d'une actualisation du plan de développement à moyen terme de Poseidon.

Le poste « Impôt sur les sociétés » correspond à un produit d'impôt relatif au crédit d'impôt recherche pour 137 k€.

L'exercice clos au 31 décembre 2011 se solde par un résultat net de -9.837 k€ contre -1.221 k€ pour l'exercice 2010.

L'endettement financier (hors prise en compte de la trésorerie disponible) s'élève à 5.123 k€ en diminution de 2.338 k€ et est composé essentiellement par la dette senior envers Maytronics pour un montant de 3.958 k€, l'avance en trésorerie de Maytronics Ltd pour 614 k€ et d'avances conditionnées pour 441 k€.

Le ratio Endettement net / Fonds propres (« gearing ») s'élève à 127% en dégradation compte tenu de la perte nette générée par la dépréciation des titres de participation Adamant.

*Le Conseil vous invite à vous référer à l'annexe des comptes sociaux, jointe au rapport des commissaires aux comptes.*

#### **IV. Ventilation des dettes fournisseurs**

Conformément aux articles L-441-6-1 et D-441-4 du Code de Commerce, nous vous informons que le solde total des dettes fournisseurs hors groupe au 31 décembre 2011 s'élève à 700 k€ hors factures non parvenues et est ventilé par date d'échéance comme suit :

- Non échues : 511 k€
- Echues depuis moins de 30 jours : 81 k€
- Entre 30 et 90 jours : 22 k€
- > à 90 jours (contentieux) : 86 k€

Les dettes fournisseurs envers les autres sociétés du groupe font l'objet de délais de règlement spécifiques et représentent au 31 décembre 2011 un montant de 2.720 k€.

#### **V. Prise de Participations financières**

Les fermetures entreprises en 2008 et 2009 des sociétés MG Iberica (Espagne), Safeblue et MG Brazil (Brésil), sont toujours en cours à la clôture 2011. Pour mémoire les comptes de ces filiales sont établis en valeur liquidative et les actifs comptabilisés au sein de MG International relativement à ses filiales sont enregistrés à leur valeur recouvrable.

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'année 2011.

#### **VI. Résultats financiers du Groupe MG international au 31 décembre 2011**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, MG International SA ne produit plus de comptes consolidés.

En effet, la société bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 15.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 30.000.000 euros ;

- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

## VII. Evolutions prévisibles

Le renforcement des équipes commerciales et marketing, le développement d'une stratégie de communication basée sur le renforcement des relations avec les revendeurs et la capacité du groupe à innover sur l'ensemble des segments de marché devrait permettre à Maytronics France de connaître une nouvelle année de croissance en 2012. A fin mars, le carnet de commande cumulé atteint déjà près de 8,3 M€.

Cet accroissement des volumes, notamment sur l'activité couvertures, devrait permettre la réalisation d'économies d'échelle industrielle et faciliter le retour à la rentabilité.

L'effort d'innovation se poursuivra sur l'ensemble des activités :

- Aqualife proposera à ses clients un nouveau système d'attachments automatiques sur ses modèles de couvertures en cours d'exercice
- Le plan de R&D robots au niveau du groupe reste très ambitieux avec pour objectif l'ouverture de nouveaux segments de marché à court terme
- Le développement de l'alarme de piscine de quatrième génération entrera en phase de test courant 2012 afin de permettre une mise en commercialisation à l'horizon de la prochaine saison
- Poséidon continuera de proposer des améliorations permanentes de ses solutions de détection de noyades dans les bassins à usage collectif

Maytronics France s'appuie désormais sur la puissance financière du groupe ce qui lui permet de développer une stratégie de conquête de parts de marché dans un contexte global incertain.

L'objectif principal de l'année 2012 sera le retour à la rentabilité.

Cet objectif reste soumis à la réalisation d'un niveau d'activité soutenu notamment sur les business units Poséidon et Alarms de piscine, qui sont les plus contributives à la marge, mais également soumises à des aléas dans la demande des utilisateurs finaux d'une part et dans les décalages de chantiers de construction d'autre part.

## VIII. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte nette de 9.837 k€.

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice au poste « Report à nouveau». Le poste « Report à nouveau» passerait ainsi de :

- Report à nouveau avant affectation du résultat 2011	- 2.705 k€
- Résultat de l'exercice 2011 (perte)	<u>- 9.837 k€</u>
- Solde du Report à nouveau après affectation	- 12.542 k€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2008 (12/2008)	Néant	-	-
2009 (12/2009)	Néant	-	-
2010 (12/2010)	Néant	-	-

## **IX. Dépenses non déductibles**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinques du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comptabilisent 26.346,09 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **X. Rémunérations des mandataires sociaux**

Sur l'exercice 2010 les rémunérations des mandataires sociaux se sont élevées à 52 k€, et concernent uniquement Olivier Chareyron, au titre de son contrat de travail.

Monsieur Offer Shachar ne perçoit aucune rémunération au titre de sa fonction de Président-Directeur Général de la société.

Les réunions du Conseil d'Administration ne donnent lieu au versement d'aucun jeton de présence.

## **XI. Opérations sur le capital**

La société a procédé en cours d'exercice à une augmentation de capital d'un montant de 2.253.200 euros primes incluses par émission de 860.000 actions nouvelles émises au prix de 2,62 euros/action pour une valeur nominale de 0,10 euros.

Cette opération a été décidée par le Conseil d'Administration en date du 5 mai 2011 faisant ainsi usage de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2010 dans sa cinquième résolution.

Cette opération, ouverte à l'ensemble des actionnaires (maintien du droit préférentiel de souscription), a été souscrite par Maytronics Ltd à hauteur de 2.191.931,3 euros par compensation de créance portant ainsi la participation de Maytronics Ltd à 58,12% du capital social représentant 68,99% des droits de vote.

## **XII. Liste des mandats des administrateurs**

### **Administrateurs et Directeurs Généraux de MG International SA en 2011**

Le conseil d'Administration est composé de :

- Offer Shachar, Président-Directeur-Général, coopté par décision du conseil d'administration en date du 2 janvier 2009 ratifiée par l'AGO du 14 mai 2009 renouvelé par l'AGO du 30 juin 2011
- Yuval Beeri, coopté par décision du conseil d'administration en date du 2 janvier 2009 ratifiée par l'AGO du 14 mai 2009 renouvelé par l'AGO du 30 juin 2011
- La société Maytronics Ltd, société de droit Israélien, représentée par M.Menahem Maymon
- Olivier Chareyron nommé par l'AGE du 18 mars 2005 renouvelé par l'AGO du 30 juin 2011.

M. Offer SHACHAR est par ailleurs :

- o Président de Maytronics Ltd (société de droit Israélien)
- o Président du conseil d'administration de Maytronics US (société de droit États-Uniens)
- o Administrateur et Président du conseil d'Administration d'Adamant Technologies SA (société de droit Suisse)
- o Président de Poseidon Technologies Inc, (société de droit États-Uniens)

- o Administrateur unique de MG Iberica Societad Limitad (société de droit Espagnol)

M. Yuval BEERI est par ailleurs :

- o Directeur Général de Maytronics Ltd
- o Administrateur de Maytronics US

M.Olivier CHAREYRON, a été nommé administrateur de la société MG International, pour une durée de six années, par l'Assemblée Générale du 18 mars 2005 son mandat a été renouvelé pour une durée de six années lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2011. M Olivier CHAREYRON est titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée depuis le 2 février 2004 en qualité de Responsable de Production et de Qualité ; ce contrat est maintenu avec sa rémunération propre. L'Assemblée générale avait constaté que ce contrat correspondait bien à un emploi effectif conformément à l'article L 225-22 al 1 du Code de Commerce.

Maytronics Ltd, société de droit israélien ayant son siège à Kibbutz Izreel, Israel, représentée par M. Menahem Maymon (également administrateur de Maytronics US), a été nommée administrateur de la société MG International, par l'Assemblée Générale du 24 avril 2008, pour une durée de six années, qui prendra fin à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

### **XIII. Recherche et développement**

Le groupe se situe sur un marché en perpétuelle évolution, nécessitant un fort investissement en matière de « recherche et développement ». Sur l'activité sécurité des piscines collectives (Poséidon) la société consacre 15% de son chiffre d'affaires aux dépenses de R&D.

Au titre de l'exercice 2011 les activités de recherche et développement ont permis la poursuite ou la réalisation de différents projets :

- Couvertures : l'exercice a été marqué par la finalisation (montage des pré-séries, tests en conditions réelles d'utilisation...) et la fiabilisation de la nouvelle technologie de motorisation des couvertures automatiques basée sur l'énergie hydraulique. Les premières couvertures utilisant la technologie *Hydro by Aqualife* ont été installées courant mars 2012.
- Alarmes de piscine : en 2011 le groupe s'est appuyé sur son bureau d'étude en Israël pour préparer la sortie de l'alarme de piscine de quatrième génération. A cet effet, le groupe s'est doté d'un bassin d'essai identique à celui installé au Laboratoire National d'Essai (LNE) et comprenant un tunnel de soufflerie pour les essais au vent.
- Poséidon : l'année a été marquée par l'achèvement du nouveau logiciel de détection basé sur la technologie « plug & play » qui doit permettre d'accroître le volume d'activité en adressant de nouveaux segments de marché et en offrant une gamme de réponses techniques et budgétaires élargie.

### **XIV. Actionnariat et Cours de bourse**

#### **Composition de l'actionnariat au 31 décembre 2011**

Au 31 décembre 2011, la répartition du capital de la société MG International SA est la suivante :

- Maytronics Limited : 58,12%
- Autres actionnaires au nominatif : 1,61%
- Flottant : 40,27%

Nous vous rappelons que les filiales contrôlées par notre société ne détiennent aucune action de notre capital social.

De la même manière, les salariés de la société ne détiennent aucune action de notre capital social à l'exception de M. Chareyron, administrateur.

## **Evolution du cours de bourse**

L'année a débuté au cours de 2,48 euros ; il s'est ensuite stabilisé à la fin du premier semestre à un niveau proche du prix proposé dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (2,62 euros) ; puis il a légèrement évolué à la hausse se maintenant aux alentours de 3 euros jusqu'à la fin du mois d'août puis a fortement chuté sur le dernier quatrimestre pour atteindre 1,94 euros au 31 décembre 2011.

Depuis la clôture de l'exercice et notamment après l'annonce de la suspension du financement d'Adamant Technologies SA par le groupe, le cours s'est encore dégradé pour atteindre 1,07 euros au 20 mars 2012.

Cotation du titre MG International sur Alternext  
Code valeur : ISIN FR0010204453

## **Options d'achats ou de souscription d'actions**

Conformément à l'article L.225-184 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice aucune opération au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées aux mandataires sociaux et au personnel n'a été réalisée.

## **XV. Contrôle des commissaires aux comptes**

Nous vous signalons que les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions du Code de commerce, visées à l'article L. 225-38, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et des exercices antérieurs, font l'objet d'un rapport que nos commissaires aux comptes vous soumettront.

Nos commissaires aux comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

Le Conseil d'administration

## Annexe 1

### Tableau relatif aux résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (art. R225-102 du Code de commerce)

	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
Capital social	430 004	344 004	344 004	344 004	245 803
Nombre d'actions	4 300 039	3 440 039	3 440 039	3 440 039	2 458 030
<b>Résultat global des opérations effectives (en K€)</b>					
Chiffre d'affaires HT	12 389	8 032	5 813	5 196	7 960
Bénéfice avant impôt, amortissement et provisions	-1 764	-1 792	-3 696	-2 047	-2 295
Impôts sur les bénéfices (*)	-137	-166	-72	-1 986	-1 112
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	-9 837	-1 221	-1 484	-11 682	-1 632
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
(*) les impôts négatifs correspondent au crédit d'impôt recherche et au carry-back					
<b>Résultat des opérations, réduit à une seule action (en € par action)</b>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissement et provisions	-0,38	-0,47	-1,05	-0,02	-0,48
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	-2,29	-0,35	-0,43	-3,40	-0,66
Dividende net versé à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Personnel (**)</b>					
Nombre de salariés	49	35	28	29	38
Montant de la masse salariale	2 118	1 850	1 390	1 847	1 971
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	927	772	664	844	810
(**) hors personnel temporaire et mandataires sociaux non salariés					

## Annexe 2

**Tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs relatives aux augmentations de capital accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration**

Date de l'assemblée générale des actionnaires	Objet de la délégation	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le Conseil d'Administration
30 juin 2010	Délégation de compétence au Conseil d'Administration aux fins de procéder à une augmentation de capital en numéraire d'un montant maximal de 5.250.000 euros avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	30 août 2012	Cette délégation a été utilisée par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 (cf. XI).
30 juin 2010	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de la Société ou à certaines catégories d'entre eux dans la limite de 10% du capital social.	30 août 2013	Le Conseil d'Administration n'a pas utilisé cette délégation
30 juin 2010	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, dans la limite de 10% du capital social.	30 août 2013	Le Conseil d'Administration n'a pas utilisé cette délégation
30 juin 2010	Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue de procéder à une émission de capital réservée aux salariés en vertu des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 du Code du trav dans la limite de 167.821 euros de nominal.	30 août 2012	Le Conseil d'Administration n'a pas utilisé cette délégation